

Recyclez merci

Aujourd'hui trop d'emballages en verre sont encore jetés dans les ordures ménagères au lieu d'être déposés dans les bornes à verre à disposition près de chez vous.

PENSEZ À RECYCLER

Avec 16kg par habitant et par an, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est loin d'être la championne du recyclage du verre. En effet, à l'échelle nationale chaque habitant tri 29kg de verre par an, soit 7 bouteilles sur 10 mises sur le marché.

Pourtant, le verre d'emballage est recyclable à l'infini. D'un point de vue écologique déposer votre verre dans les bornes prévues à cet effet n'a que des avantages.

Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 0,66 tonnes de silice, 1,17m³ d'eau et 1,46 MWh d'énergie. Jeter son verre ménager dans la poubelle marron a par ailleurs des conséquences pour votre porte-monnaie. Car le verre non trié puis orienté vers les fours de l'usine d'incinération du SMITOM de Monthyon génère des coûts de traitement supplémentaires.

Le SMITOM a signé une convention avec la Ligue contre le cancer. Chaque geste de tri que vous faites participe au don qui lui sera versé.

LE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

[Veuillez consulter le guide de tri des emballages ménagers](#)



A SAVOIR

Retrouvez toutes les informations sur la collecte de vos déchets en un clic: borne à verre la plus proche de chez vous, vos dates de collectes, ainsi que la possibilité de prendre un RDV pour vos encombrants :

[Collecte des déchets](#)



Services de la collecte des déchets ménagers CAPM

23 rue des Buttes Blanches

77100 Meaux

[Itinéraire](#)

[Site Internet](#)



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux